

Le Cléguerois

Bulletin Municipal - n° 37 - Juillet 2014



VIE MUNICIPALE



ENVIRONNEMENT



CULTURE



SPORTS





SOMMAIRE

Edito

Discours d'installation
du nouveau Conseil
Remerciements
Délibérations

6 à 14 Infos Municipales

- Présentation des différentes Commissions
- Vie municipale
- Conseil Général

15 à 16 Écoles

- École Georges-Brassens
- École Saint-Gérard

17 à 18 Associations

- Comité des Jumelages, section Italie
- Amis de Saint-Nicolas
- CSF
- L'Atelier
- FNACA
- Amicale des retraités

18 à 19 Associations sportives

- Amicale Laïque
- Maison des jeunes
- Cléguer Tennis de Table
- Stiren Cyclo Club

20 à 3^{ème} de couverture

- Infos diverses

4^{ème} de couverture

- Memorandum

Directeur de la publication
Alain NICOLAZO
Conception
CONCEPT IMPRIMERIE
02 97 33 60 28



Édito

Ce premier semestre 2014 a été un moment fort de la vie démocratique pour notre pays, avec les élections municipales en mars et les élections européennes en mai.

Vous, Cléguroises et Clégurois, avez été nombreux (près de 70%) à voter aux municipales. Je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée. Ceci montre l'intérêt que vous portez à la démocratie de proximité et engage les conseillers élus à agir dans l'intérêt de tous les habitants de la Commune pour préparer le Cléguer de demain, comme nous nous y sommes engagés pendant la campagne, engagement que j'ai renouvelé lors de mon élection de maire.

Les élections européennes, par contre, ont souligné un désintérêt ou une méfiance de certains, avec seulement 46% de votants sur la Commune, chiffre très proche du pourcentage national.

L'EUROPE nous a permis de vivre en paix depuis près de 70 ans, nous permet aujourd'hui de circuler librement sur tout le continent et de peser dans l'activité économique mondiale. Bien sûr, beaucoup de choses restent à faire, de nombreuses décisions nous paraissent lointaines ou éloignées de nos préoccupations quotidiennes. Nous avons besoin de femmes et d'hommes politiques avec une vision forte de notre avenir et de celui de nos enfants et nous ne devons pas oublier que la démocratie peut être fragile et que notre engagement par le vote est un élément fédérateur de celle-ci.

A notre niveau, nous allons travailler dans un contexte budgétaire perturbé, dans lequel nous devons faire preuve de prudence bien sûr mais tout autant d'optimisme et d'esprit d'initiative, au service de tous les habitants de notre charmante Commune.

Le Maire,
Alain NICOLAZO.



Nouvelle équipe municipale

Discours d'installation du nouveau Conseil Municipal, le 28 mars 2014

C'est avec une joie non dissimulée, teintée toutefois d'un peu d'émotion, que j'ai l'honneur d'ouvrir cette séance d'installation du nouveau Conseil Municipal issu des élections du dimanche 23 mars 2014.

Tout d'abord, je tiens à remercier les Clégueuses et les Clégueux qui se sont mobilisés à hauteur de 69% pour cette élection et qui, en grande majorité, se sont prononcés pour la continuité avec un groupe largement renouvelé.

Je suis donc heureux d'accueillir celles et ceux qui étaient déjà là lors du précédent mandat et je félicite pour leur engagement les nouveaux qui entrent au Conseil Municipal pour la première fois. Je leur souhaite d'apporter leur dynamisme et un nouvel élan vers encore plus de progrès pour notre Commune de Cléguer.

Lors du dernier Conseil Municipal, j'ai tenu à faire état de la qualité de la tenue des débats qui se sont déroulés ici durant ces dernières années. Je formule donc le vœu que ce climat de respect mutuel, d'écoute réciproque, de sérénité dans les échanges et d'efficacité dans les décisions perdurent. La démocratie s'est exprimée, il va s'agir désormais de se mettre au travail.

Mesdames et Messieurs qui allez siéger ici sous les symboles de la République, vous devrez oublier chez vous tous les soucis personnels et simplement aider à résoudre ceux des autres. Vous êtes désormais au service du public où seul compte l'intérêt général.

Bonne chance à toutes et à tous.

Robert REMOT.

MERCI ROBERT

Robert REMOT a décidé de prendre une retraite bien méritée après 37 années en tant qu'élu. Sur ces différents mandats, il aura été adjoint pendant 12 ans et Maire pendant 19 ans. Parmi les temps forts de ces différentes mandatures, on peut retenir l'arrivée du gaz dans la Commune, l'adhésion à l'intercommunalité de Lorient, à l'époque district et l'épisode, ô combien épique, des farines animales au Bas Pont-Scorff, pour ne citer que les principaux.

Nous associons Lucienne à ce remerciement car une telle longévité à ces fonctions demande un accord et un accompagnement de l'entourage.

En remerciement de ces longues années au service de la Commune, la Municipalité a décidé, avec son accord, de faire une demande de reconnaissance de Maire honoraire auprès de la Préfecture.

Alain NICOLAZO.



A l'occasion du départ de Robert Rémot et après un hommage à sa carrière de Maire, Jacques Le Nay lui remet la médaille d'or de l'Association des Maires et Présidents d'EPCI du Morbihan.

Séance du 27/01/2014

FINANCES

• **Demande de subvention au Conseil Général pour la Médiathèque**

Accord du Conseil Municipal pour solliciter une aide du Conseil Général concernant l'acquisition, pour un montant de 8 000 €, de livres et documents multimédias.

• **Demandes de subventions DETR**

Accord pour présenter les projets suivants :

- la rénovation de la toiture de l'école maternelle (dépense évaluée à 79.804 € TTC : subvention de 21.000 € attendue),
- la construction d'une nouvelle salle multi-activités - centre de loisirs, peinture...- (dépense évaluée à 172.427€ TTC : subvention de 60.000 € attendue).

Demandes de subvention au Conseil Général déjà effectuées en septembre 2012 pour ces deux dossiers.

ENVIRONNEMENT

• **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Scorff : avis favorable**

Ce SAGE est un document réalisé par le Syndicat du Scorff, avec la participation de nombreux partenaires (agriculteurs, collectivités...). Il garantit la bonne qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques associés.

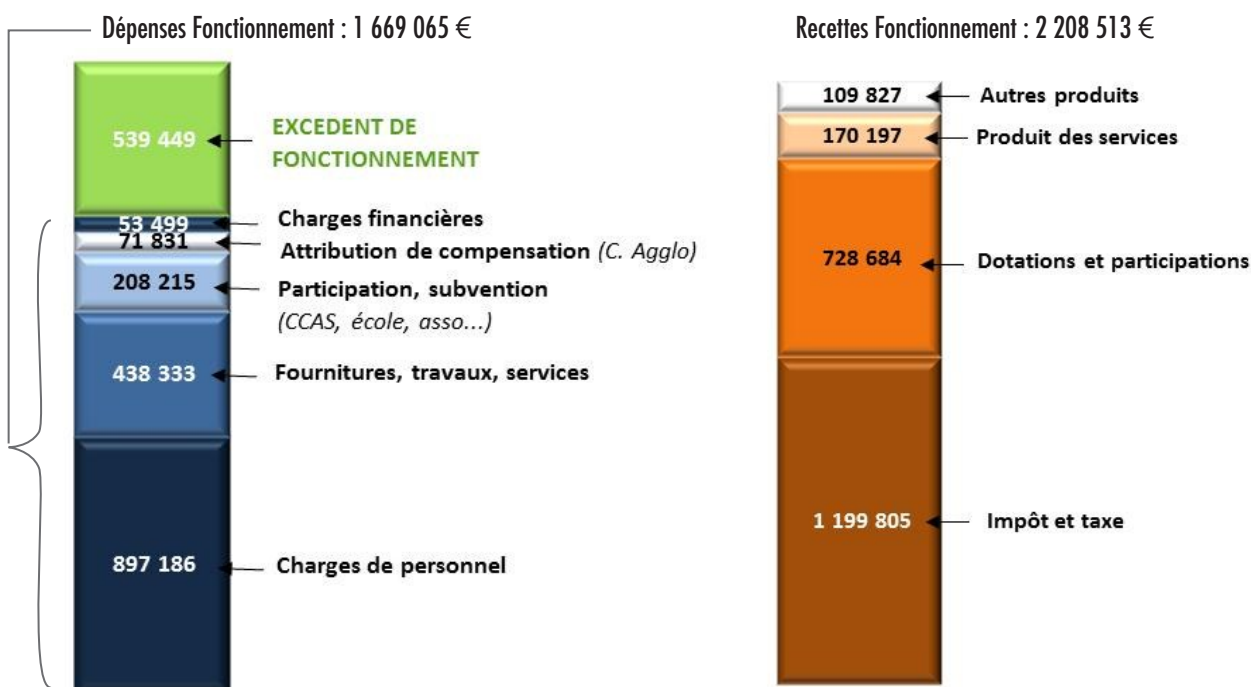


Séance du 24/02/2014

FINANCES

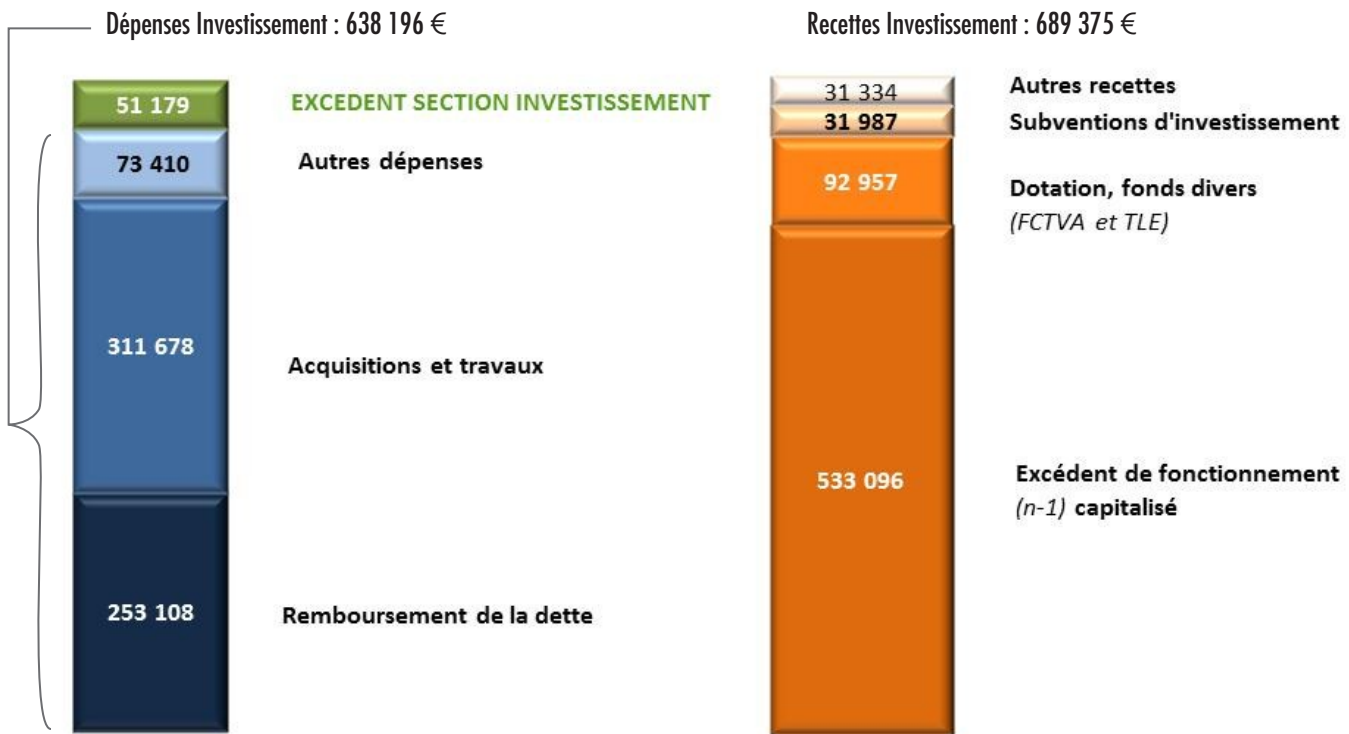
• **Adoption du compte administratif 2013**

Marie-Line Le Gal présente le compte administratif de l'exercice 2013 qui fait ressortir les résultats suivants :



Sont présentées également les évolutions de différents indicateurs financiers depuis 2009, ainsi que des ratios financiers par habitant :

- les dépenses réelles par habitant restent globalement stables (légèrement supérieures à 500 €/hab.),
- le ratio des recettes réelles a augmenté, de 622 à 668 € / hab. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des bases (hausse du nombre de foyers) pour les 3 taxes (habitation, foncier bâti et non bâti).



La capacité d'autofinancement de la Commune est en progression entre 2009 et 2013. N'ayant pas emprunté ces dernières années, l'encours et l'annuité de la dette ont diminué. L'objectif visé est de doter la Commune de capacité à investir dans les années à venir.

• **Adoption du Compte de gestion 2013**

Il retrace la comptabilité patrimoniale tenue par la Trésorière et est conforme au compte administratif.

• **Affectation des résultats 2013***

Marie-Line Le Gal indique :

- un excédent de fonctionnement de 559 448,53 € qui sera affecté comme suit :

- en recette de la section d'investissement : 539 448,53 €,
- en recette de la section de fonctionnement : 20 000 €.

- un déficit d'investissement de 91 410,75 € reporté dans la section d'investissement.

*Le résultat de clôture prend en compte le résultat de l'exercice en cours et le report de l'année 2012.

► Il est proposé les montants de subventions suivants :

• **Subventions communales 2014**

La Commission Finances propose d'augmenter de 2% les subventions destinées aux associations sportives. Les subventions sont donc revalorisées comme suit :

- licencié compétition sénior = 19,67 €
- licencié loisir = 8,57 €
- licencié jeune = 24,78 €
- loisir = 2,92 €

Une subvention forfaitaire sera attribuée aux associations sportives dans le cadre d'un projet particulier. Pour accompagner la mise en œuvre de ces actions :

- 1 000 € pour le Cléguer Tennis de Table : déplacement d'une équipe en régional,
- 500 € pour les Foulées Clégueroises : organisation du trail de la Vallée du Scorff.

ASSOCIATIONS	MONTANT
Amicale laïque Badminton	58,40 €
Amicale laïque Boxe Full contact	817,54 €
Amicale laïque Danse	942,70 €
Amicale laïque Danse bretonne	40,88 €
Amicale laïque Judo	792,96 €
Amicale laïque Peinture	52,56 €
Canoë Kayak	324,94 €
Cléguer Tennis de table	2 025,81 €
Kerchopine football	1 436,73 €
La maison des jeunes	557,05 €
Les foulées clégueroises	1 141,52 €
Stiren cyclo	369,39 €
Stiren football	3 357,83 €
Sport Loisirs Jeunesse	10 000,00 €

ASSOCIATIONS	MONTANT
ADMR Les troménies	1 305,50 €
Amicale des retraités de Cléguer	290,00 €
Les restos du cœur	100,00 €
Ligue nationale contre le cancer	100,00 €
GVA	180,00 €
L'atelier (travaux manuels)	100,00 €
Association musicale de Caudan	3 000,00 €
Féd. française don du sang	100,00 €
UD des sapeurs-pompiers 56	100,00 €
FNACA Cléguer	108,00 €
Anciens combattants	108,00 €
Comité des jumelages	1 000,00 €

Le Conseil Municipal approuve le montant des subventions.

FINANCES

• Approbation des taux proposés pour les taxes locales 2014

Pour 2014, la Commission Finances propose de maintenir les taux appliqués depuis 2012. Sachant que les bases prévisionnelles sont en hausse de 2%, le produit attendu serait en hausse de 1,9%, tout en maintenant des taux stables.

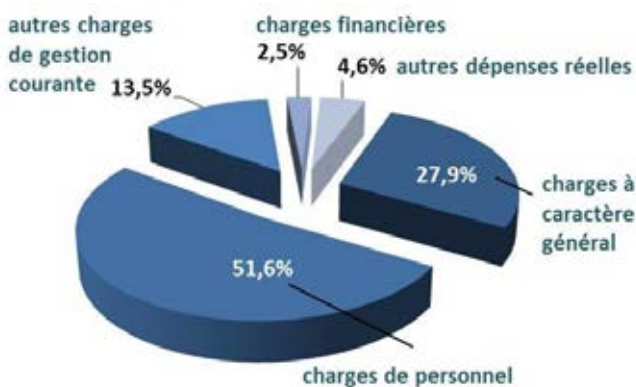
Cela permettrait de recouvrer un produit estimé à 1 060 849 €, dont le détail est présenté dans le tableau ci-dessous.

Taxe 2014	Bases prévisionnelles	Taux	Produit
Taxe d'habitation	3 167 000	15,00 %	475 050,00 €
Taxe sur le foncier bâti	2 096 000	24,64 %	516 454,40 €
Taxe sur le foncier non bâti	138 800	49,96 %	69 344,48 €
Total			1 060 848,88 €

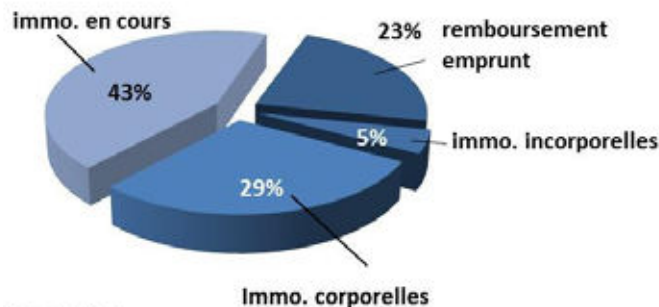
• Approbation du Budget Primitif (B.P.) 2014

Le BP 2014 s'équilibre à 2 210 990 € en fonctionnement (stabilité par rapport au BP de 2013) et à 1 074 697,75 € en investissement (baisse notable comparé à 2013). Le BP total de la Commune est de 3 285 687,75 €.

Fonctionnement : répartition des dépenses réelles



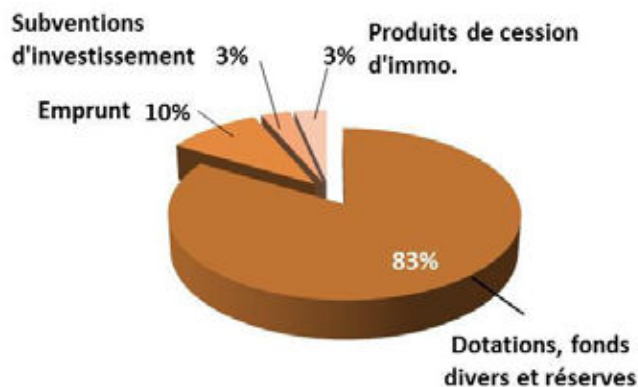
Investissement : répartition des dépenses réelles



répartition des recettes réelles



répartition des recettes réelles



Le total des investissements pour l'année 2014 (projets 2014 + reste à réaliser (RAR) 2013) représente 740 000 €.

Projets d'investissement 2014 (hors RAR 2013) :

- Matériel pour les services technique et périscolaire (tondeuse, équipement pour la cantine...),
- Voirie : programme d'enrobé et réfection de fossés,
- Travaux : écoles, extension de l'atelier municipal, rénovation de portes à l'église et gros travaux dans les bâtiments municipaux,
- Foncier : acquisition de terrain pour l'extension de l'école élémentaire.

Séance du 28/03/2014

INSTALLATION DU CONSEIL

- Election du Maire, des adjoints et des membres des commissions municipales
- Approbation des délégations accordées au Maire
- Fixation du montant des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints

M. le Maire indique qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire ainsi qu'aux Adjoints. Les crédits

nécessaires sont inscrits au budget au titre des dépenses obligatoires des collectivités territoriales.

L'assemblée approuve le montant des indemnités brutes mensuelles, fixé en application des taux autorisés pour la strate de population :

- pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, un taux de 43 % de l'indice 1015,
- pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire, le taux de 16,5 % de l'indice majoré 1015.

Séance du 19/05/2014

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

La CAO est amenée à étudier et attribuer les marchés faisant l'objet d'une procédure formalisée (à partir de 5.186.000 € pour les travaux et à partir de 207.000 € pour les fournitures et services). La composition de la CAO est définie en fonction de la strate de population.

Accord du Conseil pour la liste proposée par le Maire soit :

- président : Alain Nicolazo, Maire
- membres titulaires : Bernard Le Diagon
Sandrine Le Gouic
Anthony Quéro
- membres suppléants : Michel Bardouil
Patrick Evano
Christiane François

CORRESPONDANT DÉFENSE

Suite à la proposition du Maire, Jean-Yves Le Roux est désigné correspondant défense de la Commune.

ÉLU RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. le Maire propose de nommer M. Gilbert Flégo comme titulaire et Mme Corinne Lefèvre comme suppléante : accord du Conseil.

RÉVISION DES LOYERS

Accord du Conseil pour augmenter les loyers au 01 juillet 2014 de 0,69%, selon l'Indice de Référence des Loyers.

DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS

Le Conseil Municipal adopte les orientations suivantes :

- Le droit à la formation est un droit individuel, propre à chaque élu, quel que soit son statut au sein du Conseil.
- Ce droit s'exercera selon le choix des élus. La formation sera dispensée par un organisme privé ou public agréé par le Ministère de l'Intérieur, en privilégiant notamment les orientations suivantes :
 - les fondamentaux de la gestion des politiques locales (finances publiques, marchés publics, délégation de service public et gestion de fait, démocratie locale, intercommunalité),
 - les formations en lien avec la délégation (travaux, politique sociale, urbanisme, politique culturelle, politique sportive, sécurité...).
- Le montant des dépenses de formation sera au plus égal à 20 % du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus.

Ces frais, constituant des dépenses obligatoires devront être inscrits au budget.

- Chaque année, un tableau récapitulatif des actions de formation financées par la Commune sera annexé au compte administratif.



Logements locatifs au centre bourg

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

• Vie Associative

Patrick EVANO
Jean-Yves COCHÉ, Nicolas COEFFIC, Stéphane CORLAY,
Constance GRAVIER, Michel LE SAËC.

• Vie Scolaire

Patrick EVANO
Valérie DORE, Anne GUILLEMOT, Corinne LEFEVRE, Séverine
RAGON, Véronique ULVÉ.

• Communication, Culture, Artisanat, Commerce

Sandrine LE GOUIC
Prisca BARDOUIL, Nicolas COEFFIC, Stéphane CORLAY,
Constance GRAVIER, Michel LE SAËC, Séverine RAGON.

• Urbanisme, Travaux, Voirie urbaine

Bernard LE DIAGON
Prisca BARDOUIL, Carole BOUDIC, Jean-Yves COCHÉ,
Gilbert FLÉGO, Mikaël HÉLO, Jean-Yves LE ROUX, Anthony
QUÉRO.

• Environnement, Agriculture, Voirie rurale

Michel BARDOUIL
Gilbert FLÉGO, Anne GUILLEMOT, Mikaël HÉLO, Jean-Yves
LE ROUX, Anthony QUÉRO.

• Affaires Sociales

Christiane FRANCOIS
Carole BOUDIC, Morgane CHRISTIEN, Valérie DORE,
Corinne LEFEVRE.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

• L'essor Breton

C'est avec beaucoup de plaisir que Cléguer a accueilli pour la seconde fois l'Essor Breton.

L'étape contre la montre par équipes a été remportée par la formation belge « Oméga pharma - Quick Step ».

Un grand merci aux 60 bénévoles issus des différentes associations cléguroises pour avoir bravé les caprices de la météo et sécuriser parfaitement les 28,50 km de circuit.

Bravo à Gérard le Hen d'avoir orchestré de main de maître cet évènement sportif.



COMMISSION VIE SCOLAIRE



• Rythmes scolaires et mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Concernant la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la Mairie poursuit son travail, en associant à sa réflexion des représentants des écoles et des parents d'élèves dans le cadre d'un Comité de Pilotage (COPI). Une 5^{ème} réunion du COPI s'est tenue le 17 juin dernier, la réunion d'avril ayant déjà permis de relancer le travail avec les nouveaux élus et les nouveaux représentants des parents d'élèves.



Rappel du cadre et des orientations retenues :

- Décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, imposant aux Communes d'organiser 3 heures d'activités périscolaires facultatives pour les enfants.
- Mise en place d'un Comité de Pilotage (COPIL) début novembre 2013 : 3 représentants des écoles (publique et privée), 6 représentants des parents d'élèves (4 pour le public et 2 pour le privé), les élus de la Commission des affaires scolaires, le Maire et deux agents municipaux.
- Propositions retenues par le COPIL : participation des deux écoles (publique et privée, soit environ 300 enfants), gratuité des activités, horaires des TAP de 15h30 à 16h30 (lundi, mardi et vendredi).

Organisation du fonctionnement :

- Les enfants seront répartis par groupes de niveaux et ils auront une salle attitrée afin que les parents puissent toujours les récupérer au même endroit à 16h30. Les salles seront concentrées dans un périmètre proche des écoles afin de limiter les temps de déplacements.
- Les groupes seront définis au plus tard à la rentrée et communiqués aux parents dès que possible.
- Concernant les activités, il n'y aura pas de planning préétabli. La Mairie souhaite offrir aux familles un mode d'accueil proposant des activités éducatives simples (activités manuelles, jeux de société, animations Médiathèque...).
- L'inscription aux TAP auprès du Service Périscolaire est obligatoire. Il ne sera pas possible de venir chercher un enfant accueilli en TAP avant 16h30.
Rappel : Les enfants inscrits au transport scolaire seront pris en charge par un agent communal à 16h30.



Information et communication :

- Début juin, la Mairie a envoyé à chaque famille un courrier afin de les informer des décisions concernant la mise en œuvre de la réforme. Les parents ont reçu dans le même temps une fiche d'inscription à retourner en Mairie pour la fin juin afin de permettre d'évaluer au mieux les besoins en matière de personnel (compte tenu de la participation des enfants au TAP).



Partager ses connaissances et son expérience avec les enfants

La Mairie organisera dès septembre 2014 les TAP, au cours desquels des agents municipaux encadreront les enfants par groupes de niveaux. Les personnes qui souhaitent partager bénévolement leurs connaissances et pratiques avec les enfants (jeux, voyages, langage des signes, danses, sports, jardinage, chant, peinture, secourisme, système solaire, marées, navigation, etc) et qui seraient disponibles au moment de ces TAP, peuvent se signaler auprès de l'accueil de la Mairie. (possibilité de se renseigner au préalable auprès du service périscolaire au 02.97.32.66.50). En fonction des propositions enregistrées, la Mairie espère éventuellement étoffer les animations offertes aux enfants de la Commune.

Consulter régulièrement le site internet de la Commune pour connaître les dernières informations sur la mise en œuvre de la réforme.



COMMISSION COMMUNICATION, CULTURE, ARTISANAT, COMMERCE

COMMUNICATION

• **Votre photo fera peut-être la Une de votre prochain Clégurois !**

Si vous avez de jolies photos de notre commune et que vous souhaitez les partager, envoyez-les nous par mail (rh@cleguer.fr) ou déposez-les sur clef USB au Service Information-Communication de la Mairie.

En acceptant de nous confier vos photos, vous acceptez qu'elles soient employées sans mention de votre nom et gratuitement au service de la municipalité (Bulletin municipal, site ...)

• **Brochures randonnées**

Des brochures de randonnées (Cléguer, Quéven, Plouay, ...) sont téléchargeables gratuitement sur le site du Syndicat du Scorff (www.syndicat-scorff.fr), espace « téléchargements ».

• **Liste des artisans et commerçants de la commune**

La Commission envisage de mettre à jour cette liste. Déjà installé sur Cléguer, vous souhaitez vérifier que vous figurez bien sur cette liste ? Merci de consulter la liste actuelle sur le site internet de la Commune et de signaler toute correction en Mairie.

Vous êtes nouveau commerçant ou artisan ? Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

Informations à nous fournir pour le 15 septembre 2014.

Dans ce numéro, vous trouverez un nouveau plan de la Commune.

CULTURE

• **Médiathèque**

Premier rendez-vous de l'année : **une rencontre avec un auteur** en janvier.

Firmin Le Bourhis, auteur de romans policiers régionaux, est venu parler de l'écriture d'un livre.

Mi-février, **une après-midi contes** a été organisée en partenariat avec l'association Racont'Art et nous avons eu le plaisir de recevoir à la Grange l'auteur et conteur Daniel L'Homond.



Les séances menées en partenariat avec le RAM de Caudan, à destination des enfants venant avec leur assistante maternelle, ont repris avec pour premier thème en février « les habits » et second thème en mai « la grenouille à grande bouche ». Les enfants sont de plus en plus habitués à ce rendez-vous et sont très réceptifs.

Participation à la semaine pour les alternatives aux pesticides :

Grillons, lézard, escargots, cloportes, arbres ont pris possession de la Médiathèque en mars.

L'exposition « Je suis NaturAvoire » a permis d'admirer les photographies de M. Chichika, ponctuées de petits commentaires croustillants. Un épouvantail, du nom de Angus, créé par Violette Guégan et Laurent Ulvé de Lanvaudan, a élu domicile à la Médiathèque pendant toute cette période.

Suite à la visite de l'exposition, l'accueil de loisirs a organisé une promenade écologique suivie d'une activité land-art.



Anne-Claire Lombard et Jacqueline Le Calvé du Syndicat du Scorff ont permis aux scolaires, de la petite section au CM2, de s'intéresser au travail des vers de terre avec l'animation « y'a de la vie dans le sol ».

Arnaud Le Roux, agent municipal en charge des espaces verts, a partagé son savoir avec les scolaires des deux écoles en les sensibilisant au compost et en leur donnant des conseils pour leurs potagers.



La rencontre chorales « Cléguez chante ! » sur deux jours en mai est une grande première et a été menée en partenariat avec la chorale Arzaphonie d'Arzano.

Tout un travail a été réalisé en amont par Evelyne Dodeur avec les enfants des écoles Georges-Brassens et Saint-Gérard et leurs institutrices. Ils ont donné un concert d'ouverture à l'Eglise, accompagnés de la chorale Arzaphonie.

Les deux concerts suivants ont réuni 155 chanteurs avec d'une part les chorales :

La Triquotée de Cléguez, Chœur Ardent d'Hennebont, Entente Kordi'elles de Muzillac et Kanamb a Galon de Ploemel

et d'autre part les chorales :

Arzaphonie d'Arzano, Sadorn de Lorient et Tous en chœur de Plouay.

L'atelier d'initiation au chant choral animé par Evelyne Dodeur a quant à lui réuni une quinzaine de participants, accompagnés de membres d'Arzaphonie. L'idée était que tous découvrent une nouvelle chanson et chantent ensemble lors du concert du samedi soir. Pari tenu!

En juin, c'est une lecture de poésie par Jacqueline Gétain, auteur du recueil « Plages Libres » qui a eu lieu à la Grange. Elle était accompagnée musicalement par Evelyne Dodeur.

Une exposition peinture de Jean-Paul Le Bouard jusqu'au 10 juillet explore des lieux proches de Cléguez.

CLEGUER
 Jean Paul Le Bouard
 expose ses peintures
 du samedi 17 mai 2014
 au jeudi 10 juillet 2014
 à la Médiathèque aux heures
 d'ouverture habituelles.
 Pour tous renseignements
 Tel : 02 97 32 64 67

Rappels :

Afin d'assurer l'accès à la culture pour tous, toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous (abonnés ou non).

Les nouveautés de la Médiathèque sont consultables sur son site dédié :

www.mediathèque-cleguer.fr

• Vous n'avez jamais été abonné? Vous vous verrez offrir un abonnement-livres gratuit de trois mois en vous présentant à l'accueil de la Médiathèque : une agréable façon de la découvrir.

• Vous souhaitez donner vos livres usagés ou non ? La Mairie a un partenariat avec l'association Book-Hémisphères qui met à votre disposition deux boîtes sur la Commune (en Mairie et à la Médiathèque). Vos dons seront triés, redistribués, revendus (afin de financer les postes créés) ou recyclés.

ARTISANAT, COMMERCE

NOUVEAUX COMMERCANTS

• **PROXI**

Cécile LUGAND, 25 ans et Benjamin CHATTON, 27 ans, viennent de reprendre le PROXI. Originaires de Rennes, ils sont nouveaux habitants sur la Commune.

Tout comme Julie et Cédric, ils vous accueilleront du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h30, ainsi que le dimanche matin de 8h30 à 13h.

Les fournisseurs, notamment pour le rayon boucherie-charcuterie-traiteur, resteront les mêmes afin de garantir des produits de même qualité.

Ils vous proposeront de nombreux services, notamment un dépôt de gaz, de pain (en provenance de l'Épi clégurois), photocopies/fax mais aussi un service de livraison à domicile qu'ils souhaitent mettre en avant grâce à l'achat d'un véhicule leur permettant le transport de marchandises. Leur volonté est, avant tout, de perpétuer l'esprit familial de ce petit commerce de proximité et d'en assurer la continuité.



• **Un mot de Maud : Dépôt-Vente de vêtements enfants.**

Maud vient de Nîmes et la vie l'a conduite dans notre belle région. Après quatre années, elle décide de s'installer au Bas Pont-Scorff qu'elle affectionne tout particulièrement.

Elle vous y accueille dans sa charmante boutique au 2 rue des Moulins (près de la Malterie).

Vous y découvrirez une jolie gamme de vêtements enfants de 0 à 16 ans, des chaussures, des jouets. Maud offre également la possibilité d'acheter des accessoires de puériculture présentés sur photos.

« Venez remplir mes cintres de vos vêtements trop petits et repartez avec de nouveaux à la taille de votre enfant », la boutique est ouverte :

✓ de 14h à 16h et de 17h à 18h les : lundi, mardi, jeudi, vendredi,

✓ de 10h à 12h et de 14h à 18h les : mercredi, samedi.

Vous pouvez également consulter le site facebook : unmotdemaud.

Contact : 06.51.93.92.36 ou 09.53.14.36. 56.



• **La P'tite Tisanière**

Anne-Caroline Le Rouzic, phytologue-herboriste, petite fille d'agriculteur, est productrice de plantes aromatiques et médicinales. Installée à Cléguer sur une parcelle non utilisée pendant 20 ans, entourée d'une forêt et donc à l'abri des pesticides et des engrais chimiques, sa première récolte eut lieu entre avril et octobre 2013.

En attente de la certification Bio, elle cultive en biodynamie et fait aussi de la cueillette en milieu préservé chez des particuliers ou fermiers pour le Tilleul, le Sureau et même la Ronce (très bonne contre la toux).

Elle confectionne des tisanes « Petits soins » pour les petits bobos de tous les jours (sommeil, digestion...) et des tisanes « Plaisirs » pour tous les moments de la journée.

Elle cultive Romarin, Verveine odorante, Mauves, Coquelicots, Fenouil, Ortie, Pissenlit... et confectionne aussi des préparations pour la cuisine, comme sa grand-mère en avait le secret.

Elle est présente sur les marchés de Noël, Fêtes de la Nature, Foires aux Plantes.

Vous pouvez vous procurer ses produits dans certaines Amap, La Ruhe Qui Dit Oui, Paysans Solidaires...



Sa production 2014 débute par la cueillette du Coquelicot, Calendula, Menthe, Sarriette, Thym,...

Livraison gratuite sur Cléguer et les localités environnantes. Vous pouvez la contacter par mail : laptitetisaniere@orange.fr, ou sur son site : <http://laptitetisaniere.wifeo.fr>.

COMMISSION URBANISME, TRAVAUX, VOIRIE URBAINE

URBANISME

• Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- Présentation de la démarche à l'ensemble des Conseillers municipaux en préambule du Conseil Municipal de juin.
- Réunion d'information destinée au groupe de travail PLU sur la loi pour l'Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové (ALUR), le 30 juin.
- Organisation d'une réunion publique début septembre afin de présenter le diagnostic, ainsi que le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

La date sera confirmée ultérieurement par voie de presse et sur le site internet de la Commune.

VOIRIE

• Travaux municipaux : achèvement de l'aménagement de la route de Lorient.

Cet aménagement (réfection du giratoire, construction d'une chicane à circulation alternée, création d'un cheminement piéton de part et d'autre de la chaussée, plots et trottoirs de 14 cm de hauteur) est destiné à réduire la vitesse des véhicules et à sécuriser le cheminement des piétons, notamment des scolaires qui prennent le bus à cet endroit.



Aménagement route de Lorient

INFORMATION

• RD 769 – Projet de mise à 2x2 voies de la route départementale entre LANESTER et PLOUAY - Concertation autour de l'aménagement

Sur la base d'une démarche volontaire du département du Morbihan, maître d'ouvrage de l'opération et en accord avec les élus locaux, une concertation préalable est organisée dans le cadre des études d'avant-projet. Celle-ci prendra la forme d'un document de concertation et d'une exposition présentés de juillet à octobre 2014 dans les Mairies de Caudan, Cléguer et Plouay. En complément, 2 réunions publiques d'information se tiendront courant septembre 2014, l'une sur Caudan et l'autre sur Plouay.

Grâce à cette démarche participative, le Conseil général du Morbihan souhaite:

- Informer et sensibiliser largement l'ensemble du public concerné par le projet,
- Recueillir les avis avant d'arrêter les choix d'aménagement et de poursuivre la mise en œuvre du projet.

Un registre d'observations sera mis à disposition lors de l'exposition publique.

Les dates et les précisions sur cette concertation vous seront communiquées dès que possible, notamment sur le site internet de la Commune.



COMMISSION ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, VOIRIE RURALE

• Campagne d'égavage routier

Au 2^{ème} semestre 2014, la Commune réalisera une seconde campagne. L'information aux propriétaires se fera par :

- site internet de la Mairie,
- affichage,
- voie de presse.

L'égavage ne concerne pas les haies des propriétés bâties qui doivent être régulièrement entretenues par leur propriétaire afin qu'elles n'empiètent pas sur l'espace public (arrêté municipal n° 2011-064).



• Aménagements des abords de la cale au Bas Pont-Scorff

Dans le cadre des actions et objectifs de restauration de sites de la Vallée du Scorff, une étude a été engagée par Lorient Agglomération pour la mise en valeur de ce site (ancienne zone artisanale au BPS) acquis par Lorient Agglomération en 2002.

Aujourd'hui, cette opération est en cours et se terminera à l'automne prochain par les plantations ainsi que l'aménagement de la Cale.

Cette opération a pour objectif de :

- donner de la qualité au site et un nouvel usage,
- réhabiliter l'espace naturel en bordure du Scorff,
- créer des liaisons et promenades,
- donner une image attractive au site par des aménagements qualitatifs de ces espaces publics.

Le samedi 10 juin 2014, une présentation aux riverains et autre public intéressé a été réalisée par Michel Bardouil et Bernard Le Diagon. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.



COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

• CCAS - L'organigramme du C. C. A. S.

Le Conseil d'Administration



- M. Alain NICOLAZO, Maire et Président
- Mme Christiane FRANÇOIS, Adjointe aux Affaires Sociales
- Mme Carole BOUDIC, Conseillère municipale
- Mme Morgane CHRISTIEN, Conseillère municipale
- Mme Valérie DORE, Conseillère municipale
- Mme Corinne LEFÈVRE, Conseillère municipale
- M. Jean-Yves COCHÉ, Conseiller municipal
- Mme Armande ALLAIN, Membre bénévole représentant l'U.D.A.F.
- Mme Jeannine GRAGNIC, Membre bénévole représentant la M.S.A.
- Marie-Louise GRAGNIC, Membre bénévole représentant «L'Amicale des Retraités» de la Commune
- M. Armel BOUGOT, Membre bénévole
- Mme Monique LE GAL, Membre bénévole
- M. Jean LOMENECH, Membre bénévole

• Repas 70 ans et +

Samedi 11 Octobre 2014 à 12 h 30 au Moulin de Saint-Yves à Cléguer.

PLAN CANICULE

Les personnes âgées ou handicapées vivant seules sont invitées à se faire connaître en Mairie.

En cas de canicule, ceci permettra une meilleure efficacité des services sanitaires et sociaux.

Si vous êtes voisin(e), famille ou ami(e) d'une personne concernée par cet appel, vous pouvez faire la démarche à sa place, dans son intérêt.

• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour
tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour.
Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

LE SERVICE TECHNIQUE

Nicolas Coëffic et Stéphane Corlay sont allés à la rencontre du Service technique le 21 mai dernier : une équipe, composée de 9 personnes, qui veille à l'entretien de près de 80 km de routes (160 km d'accotements), entretient les bâtiments et les espaces verts sur la Commune.

Tous les agents ont un domaine spécialisé mais restent polyvalents, ce qui permet de venir en renfort des autres équipes si besoin.

Principales missions des agents :

Arnaud Denis : responsable du Service technique
Il manage l'équipe et gère le planning. Il priorise l'activité et est le lien entre la municipalité, le service technique et les autres services de la Mairie. Il suit les différents chantiers, qu'ils soient réalisés par nos services ou par des entreprises (voirie, bâtiment...).

Olivier Joubert (qui seconde le responsable en cas d'absence) et **Didier Tanguy** : Voirie
Ils ont pour mission d'entretenir les axes routiers communaux et leurs abords : nettoyage des accotements, curage des fossés, entretien des routes, vérification des écoulements d'eau pluviale.

Laurent Coadic et Thierry Taldir : Entretien des bâtiments
Ils veillent au bon entretien des bâtiments communaux : mise aux normes (électricité, sanitaire...), entretien, peintures.

Mickaël Evanno et Christian Guégano : Espaces verts
Ils entretiennent toutes les pelouses communales, les terrains de football, les chemins et zones naturelles.

Arnaud Le Roux et Marion Le Gal : Aménagement paysager
Ils ont une mission d'embellissement de la Commune. Choix des plantes, création et entretien de massifs, approche environnementale de l'aménagement vert.



Les agents municipaux, qui sont au service du territoire de par leur métier, sont également des citoyens actifs. On le voit notamment quand ils évoquent leur implication dans le réseau associatif clégurois.

Clin d'œil : afin de préparer l'arrivée de Marion, ses collègues ont pris un soin particulier à débarrasser et arranger le vestiaire femmes qui n'avait pas jusqu'alors servi, Marion étant la première à travailler au Service technique de Cléguer. Preuve que sous ces vestes fluo se cachent des gentlemen!



fauchage simple

fauchage complet

• Fauchage des accotements

La 1^{ère} campagne d'accotements a été réalisée de mi-mai à mi-juin sur les bords de route. Aux carrefours et endroits dangereux, les talus ont été également fauchés.

Vous avez pu constater que le fauchage des accotements est plus tardif que d'habitude. Pourquoi ?

Les bords de routes constituent des refuges pour la faune et la flore. La fauche tardive répond à des enjeux importants en matière de préservation de la biodiversité.

Les talus sont propices à certaines espèces animales et constituent un refuge pour de nombreuses plantes.

Les routes, les habitations et les cultures sont des barrières infranchissables pour la faune et la flore. Les haies permettent aux espèces de se propager d'un milieu naturel à un autre. Les bords de routes peuvent également remplir cette fonction mais seulement s'ils ne compromettent pas leur passage.

Les espèces de prairies maigres ont un système racinaire adapté pour puiser l'eau en profondeur. Leur présence contribue à stabiliser et à diminuer l'érosion et les risques d'éboulements.

DEPART EN RETRAITE

André GUILLEVIN a été admis à la retraite le 1^{er} mars 2014 pour carrière longue.

Après un début de carrière dans le privé, il a été recruté le 1^{er} février 1988 à la Commune de Cléguer en tant qu'Aide ouvrier professionnel stagiaire.

Cherchant à évoluer, il réussit le concours d'Agent technique en 1994, puis il accède au grade d'Agent de maîtrise en 2007.

Afin de partager un moment de convivialité lors de son départ, une cérémonie a été organisée en son honneur, réunissant les agents municipaux en activité mais aussi ceux profitant déjà de leur retraite. A cette occasion, Robert Rémot a retracé la carrière d'André, souligné son investissement au sein de la Commune et l'a remercié pour ses 26 années au service de la Mairie de Cléguer.



VIE MUNICIPALE

• Embauche du 1^{er} semestre 2014

- au Service technique :

La Mairie, qui souhaite soutenir l'insertion professionnelle des jeunes, a signé en mars 2014 un contrat d'avenir avec Marion Le Gal. Ce contrat, renouvelable deux fois, est initialement prévu pour une durée d'un an.

Originaire de St Caradec-Tregomel (56), Marion est titulaire d'un BTS aménagement paysager et a suivi une spécialisation en maçonnerie paysagère. Son profil vient ainsi renforcer l'équipe actuelle.

Ce contrat, sous tutorat d'Arnaud Le Roux, en charge des espaces verts et agent de la Mairie depuis le 1^{er} mars 2003, lui permettra de gagner en expérience. Dans le cadre du plan de formation de la Commune, elle suivra également des stages en externe afin de se perfectionner dans divers domaines tels que « L'approche écologique du fleurissement urbain ».



• Accueil de stagiaires

La Mairie accompagne également les jeunes ou les personnes en reconversion professionnelle, en accueillant régulièrement des stagiaires.

Année scolaire 2013-2014 :

• **accueil au Service technique** (les différents tuteurs : Arnaud Denis, Arnaud Le Roux, Thierry Taldir) :

- un élève en terminale préparant le bac professionnel « Travaux paysagers », en octobre 2013 (4 semaines),
- un stagiaire de l'IBEP en reconversion professionnelle, en novembre-décembre 2013 (4 semaines),
- un élève en classe de 3^{ème}, en décembre 2013 (4 jours),
- un ouvrier en espaces verts de l'ESAT Alter Ego d'Hennebont, en mars 2014 (2 semaines).

• **au Service périscolaire, en alternance avec l'école Georges-Brassens** (tuteur pour la Mairie : Virginie Oligo) :

- une élève en classe de 3^{ème}, du 02 au 06/12/2013,
- une stagiaire de l'IBEP suivant la préparation au CAP petite enfance, du 16/09/2013 au 30/05/2014.

Eté 2014 :

• **accueil au Service administratif** (tuteur Sandrine Féfeu) :

- une étudiante en Diplôme Universitaire 2^{ème} année « Carrières Juridiques mention Administration territoriale », de juillet à août 2014.

Arnaud Le Roux, Marion Le Gal, Robert Rémot et Kristel Briand de la Mission locale COB

ÉCOLE GEORGES-BRASSENS

• Une école ouverte sur l'extérieur pour rendre concrets les apprentissages scolaires

- Cap sur les Pyrénées : 1 semaine de découverte en vallée de Campan pour les CM1. Astronomie et environnement au programme.



• Une école qui sensibilise au développement durable

- Un jardin en maternelle et en élémentaire.
- Opération S Eau S Littoral parrainée par l'OCCE et Lorient Agglo :

- comment protéger le milieu dunaire,
- la pêche durable pour préserver les poissons,
- séance de land art sur la plage du Loch.

• Une école qui allie la tête et les jambes

- Lecture d'albums à la Médiathèque avec le raconte-tapis.
- Bal breton en maternelle. Les parents sont invités à participer.
- Les CP et les CE1 au Bal Breton organisé par l'USEP.
- Piscine de la MS/GS au CP/CE1.
- Initiation à l'escrime en CE1.
- Golf en CE2.
- Voile en CM2.



• Une école citoyenne et solidaire

- Pour donner du sens à l'Éducation Civique, rencontre avec Monsieur Rémot, alors Maire de Cléguer.



- Vente de gâteaux par les CM1 et les CM2 pour aider au financement de la classe découverte.



• Une école dans laquelle santé rime avec gastronomie

- Parcours du cœur pour les CM2.
- Atelier cuisine avec les produits du jardin pour les CE1.

• Une école à la pointe de la technologie avec des classes équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs.

- Pour améliorer les compétences mathématiques, participation à des rallyes calcul mental et des défis en ligne.



Merci à tous les parents qui nous accompagnent dans notre démarche.

Rendez-vous pour l'année scolaire 2014/2015 avec encore de nombreux projets.

Pour tout savoir sur l'école, rendez-vous sur notre site :
<http://ecolebrassensleguer.nuxit.net/accueil01/page1.html>

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous au 02.97.32.63.95 ou par mail ec.0561689g@ac-rennes.fr

ECOLE SAINT-GERAND

• Les temps forts :

Les activités sportives : piscine, patinoire mais aussi kayak, sports d'équipes, courses d'orientation, jeux collectifs (Grand jeu de l'oie), rencontres avec les autres écoles du réseau ..., autant de projets qui seront pour certains reconduits.

Sensibilisation à l'environnement et au développement durable :

- Défi Recylum : accueil des électriciens sans frontières par les CM.
- Intervention Ecol'eau Scorff : découverte du Scorff.
- Concours « Les petits jardins du Lain » de Gestel sur les thèmes « Allo, Maman, bobo » et « Les plantes qui puent, qui pètent et qui piquent ».

Les Actions caritatives : les bénéficiaires du repas-sandwich versés à l'association Loisirs Pluriel, (qui accueille les enfants en situation de handicap et leurs frères et soeurs).

La prévention et le Secourisme :

- Parcours du Cœur : des étudiants de l'IFSI sont intervenus pour sensibiliser les enfants aux gestes de premiers secours, leur apprendre à se servir d'un défibrillateur mais aussi à prendre conscience des mauvaises habitudes alimentaires et des méfaits du tabac.
- La Semaine du vélo du 2 au 6 juin 2014 les a sensibilisés au code de la route.

Spectacle, carnaval, kermesse, grande lessive : tant d'occasions pour tous de se retrouver, danser, travailler sur des thèmes (Le Tour du monde en contes, Le noir et le blanc avec Trans'Art, ...);

Sortie : au Ranch de Calamity Jane à Languidic, suite à un travail sur les Indiens.

Des rencontres pour transmettre des savoir-faire avec :

- des auteurs et illustrateurs permettant la parution d'un livre par cycle en juin.
- des anciens CM2 pour découvrir le collège.

Anglais : des jeux, des danses, des ateliers-cuisine, la météo, la date ou des petites saynètes pour s'entraîner à échanger en anglais dès le plus jeune âge.

Informatique : mise en place d'un nouvel équipement avec écran tactile et exercices interactifs.

4 classes sont suivies par 5 enseignantes, une enseignante spécialisée présente ½ journée par semaine, 2 AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) et 2 ASEM (aides maternelles).



• La rentrée :

Pré-rentrée des plus petits : vendredi 29 août 2014 de 17h à 19h

A la rencontre des enseignants et des autres enfants. Chaque enfant de maternelle aura un parrain, élève en élémentaire, pour l'accompagner lors des rassemblements et sorties.

Aide Pédagogique Complémentaire pour tous les niveaux : encadrée par des enseignants de l'école, 2 à 3 fois par semaine pour apprendre à faire seul ses devoirs.

Inscriptions : prendre RDV par mail ecole.st-gerand@wanadoo.fr ou par téléphone 02.97.32.63.59.

Le blog : <http://ecolestgerandcleguer.toutemonecole.com>

• Les projets :

- Classe de neige pour le cycle 3,
- Concours dessin lancé par l'AEP « Dessine l'école de tes rêves »,
- Défi sciences : pour s'approprier la démarche scientifique.



COMITE DES JUMELAGES

• Section ITALIE

Fin avril-début mai, 35 personnes, dont 7 jeunes étudiants ou travailleurs et 12 nouveaux adhérents, ont passé une semaine à découvrir ou redécouvrir Arzano, notre ville jumelle.

Le voyage a permis de visiter Pise à l'aller et Bologne au retour.

A Arzano, l'hébergement se fait dans les familles et cette année, beaucoup de nouvelles familles italiennes ont participé à l'accueil des Clégueois, ce qui permettra de mieux faire connaître notre jumelage et donne de l'espoir pour l'avenir.

L'accueil fut comme toujours plein de gentillesse, de générosité, d'amitié.

En Mairie d'Arzano, la Commissaire, nommée par le préfet en remplacement du Maire, démis de ses fonctions, nous a reçus très chaleureusement. Elle a souligné l'importance de se connaître et de partager des moments ensemble pour que naisse une conscience européenne entre les peuples. La semaine s'est déroulée entre visites de sites historiques, shopping, repas en famille.

Lors d'une fête joyeuse de clôture, les Clégueois ont assisté à une présentation de musiques et danses traditionnelles avant de partager un gâteau célébrant nos deux pays.



AMIS DE SAINT NICOLAS

Le nouveau bureau des « Amis de Saint Nicolas » de Keryard, vous convie au Pardon qui aura lieu **le dimanche 10 Août 2014**. Repas midi et soir, animations toute la journée... et à partir de 21h, venez danser au son des années 80 à aujourd'hui.

LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES SECTION CLEGUER

Après avoir organisé, en partenariat avec le C.C.A.S. de Clégue, une après-midi d'information sur la maladie d'Alzheimer, avec l'intervention de la Présidente Départementale de France-Alzheimer, l'association a participé à l'enquête « Toutes les familles paient l'impôt ».

Elle a désormais en projet les relevés des prix des fruits et légumes.

Cette action est suivie par une responsable de la répression des fraudes qui contrôle (origine, poids, variété, ...) les achats effectués par les militants, dans une cinquantaine de magasins.

Courant août, des relevés de prix sur le coût de la rentrée scolaire seront effectués.

C.S.F. locale : 02. 97.33.20.36

Union Départementale Lorient : 02.97.21.56.26

Les personnes qui se sentent concernées par ces différents sujets peuvent prendre contact avec la C.S.F. locale.



L'ATELIER

Sous la présidence d'Hélène Jaffré, 32 adhérentes se réunissent tous les mardis après-midis, de 13h30 à 17h et, chaque mois, le premier et troisième vendredi pour la peinture sur tout support avec l'animatrice Nina.

Pour rejoindre l'équipe, contacter Hélène Jaffré au 02.97.32.55.36.





FNACA

L'Assemblée Générale a rassemblé une trentaine d'adhérents (sur 55).

Le bureau, dont le président est Georges DULISCOUET, a été reconduit à l'unanimité.

Le 52^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie a été célébré le 19 mars. Allocutions, remises de décorations et hommage aux camarades disparus ont été les points forts de cette matinée, suivie d'un bon repas.

Les personnes désirant rejoindre l'association sont les bienvenues.

AMICALE DES RETRAITES

Lors de l'Assemblée Générale de janvier, André Le Pogam a été élu Président.

Il succède à Louis-Joseph Gragnic après 7 années de mandat. Ce dernier a d'ailleurs reçu la médaille d'honneur de la ville.

L'Amicale des retraités : 105 adhérents, heureux de participer aux différentes activités (cartes, tarots, boules ...) et manifestations.

En mai dernier, 60 d'entre eux se sont retrouvés, à La Longère, autour d'une paëlla.

Projets :

- En septembre : repas grillades,
- En octobre : sortie à Océanopolis (Brest).



AMICALE LAIQUE : SECTION JUDO

Cette année, nous n'avons pas eu de jeune sélectionné au championnat du Morbihan mais les résultats lors des tournois sont prometteurs puisque 2 Cléguerois sont premiers et un autre second :

- Noan Ternier et Titouan Politi,
- Théau Loison.

La section compte 34 jeunes qui pratiquent tous les mardis sous la direction de Damien Dupuy, animateur sportif et, pour les plus jeunes, avec l'aide de Virginie Bodilis. Des tournois interclubs permettent aux jeunes de se confronter à d'autres.

• La saison redémarre en septembre :

- baby judo à partir de 5 ans,
- cours pour les confirmés jusqu'à 11/12ans.



AMICALE LAIQUE : SECTION LOISIR BOXE PIEDS POINGS

Lors d'une séance famille, les parents de la section enfants ont eu la joie de pouvoir passer un très bon moment de complicité avec leurs petits.

La section permet à tous de pratiquer un sport complet pour lequel il y a encore trop d'a priori.

En effet, on associe souvent le mot Boxe à violence ou sport réservé à un public de bagarreurs.

Or chacun (enfant, ado, adulte, senior) peut, à son rythme, découvrir par le biais d'exercices ludiques, de déplacements de précision, cardio, circuits training avec ou sans touches, tout ce que l'on peut faire autour de ce sport.

Le but est le bien-être pour tous dans une ambiance conviviale de loisir.

MAISON DES JEUNES

Les vacances sont arrivées : deux mois de pause pour récupérer et bénéficier des efforts réalisés tout au long de l'année.

Le C.A. vous souhaite de bonnes vacances. La reprise se fera en septembre, toujours avec Jessica.

On vous espère aussi nombreuses et nombreux à la rentrée.



STIREN CYCLO CLUB

La Stiren Cyclo Club a organisé le 27 avril sa randonnée VTT.

Au programme de cette matinée, 3 circuits VTT de 25, 35 et 40 km ainsi que 2 circuits pédestres de 12 et 16 km ont permis aux participants de découvrir les bois, routes et chemins de la campagne cléguroise.

Hélas, la nuit précédente ayant vu les cieux se déverser en trombes d'eau, il n'y a eu que les courageux à venir s'inscrire à la salle polyvalente. Mais 174 vététistes et 97 randonneurs et randonneuses ont pu apprécier les circuits tracés, la pluie ayant épargné la matinée. Pour preuve, comme l'a indiqué un vététiste de Quéven : «Le fléchage était impeccable, il y a eu des endroits un peu difficiles en raison de la pluie et à Cléguer, ce n'est pas plat mais plutôt technique, comme j'aime.»

Si vous aussi, vous souhaitez bouger votre corps, garder ou retrouver la forme, évacuer la pression, n'hésitez pas à pousser la porte.

[Les cours loisirs reprendront dès septembre.](#)



exercice de déplacement et de contrôle

CLEGUER TENNIS DE TABLE

Avec 5 équipes engagées dans le championnat adulte et 2 équipes en championnat jeune, le club se porte bien tant au niveau des licenciés que des résultats avec une équipe au niveau régional et une autre équipe en D1.

Nous continuons à développer notre sport au niveau des écoles de la Commune, en le faisant découvrir aux enfants, avec l'aide d'un entraîneur diplômé d'état.

Notre Tournoi Régional accueillera le dimanche 14 septembre à la salle polyvalente les meilleurs joueurs du département. Cette manifestation sportive, que nous avons voulue festive, permettra à tous les Clégurois(es) de venir apprécier ce sport.

[Les entraînements reprendront le mardi 2 septembre à partir de 19h](#) pour les enfants à la salle polyvalente. Ils seront encadrés par Guillaume Le Guigner (déjà présent la saison passée) et les bénévoles du club. Les inscriptions se feront sur place. Le club permet aux enfants de tester gratuitement pendant un mois ce sport. L'entraînement des adultes se fera le même jour, à partir de 20h.

Le 29 juin a eu lieu la concentration départementale cyclotouriste organisée par le Comité départemental FFCT du Morbihan à Poul-Fétan.

Prochain rendez-vous courant juillet : la sortie familiale habituelle du club.

• Activités :

- Sortie Route le dimanche matin (9h).
- Sortie VTT le samedi après-midi (14h).
- Participation aux randonnées et animations des clubs de la région.

• Renseignements :

- Pascal Coadic : 02.97.05.56.34
- Daniel Le Noallec : 02.97.05.59.93

BRULAGE DES DÉCHETS

Il est interdit toute l'année (Grenelle de l'environnement : circulaire du 18/11/2011). Les solutions alternatives ? Le compostage, le paillage et le dépôt en déchetterie.

DÉCHARGE SAUVAGE (arrêté du 18/04/2011)

Il est rappelé que les particuliers et la Commune sont en droit de porter plainte auprès de la Gendarmerie qui après enquête verbalisera les fautifs. (Amende allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} classe selon la nature de la contravention, soit de 38 € à 1500 €).

DÉCHETTERIE

Régulièrement, des branchages et autres encombrants sont retrouvés sur la chaussée. Il est important de bien sangler votre chargement afin d'éviter ces chutes qui pourraient provoquer des accidents.

Le guide du tri et le calendrier des jours de collecte sont disponibles sur le site de Lorient Agglomération, onglet « Pratique / trier ses déchets ».



DÉCHETS

Pensez à sortir votre poubelle la veille au soir et à la rentrer après le passage de la collecte.

DIVAGATION DES CHIENS

La fourrière passe régulièrement sur la Commune et intervient également à la demande des particuliers : Chenil de Kerdual : 02.97.64.25.21.

Merci à chacun d'éviter, les divagations, aboiements abusifs et autres désagréments pour les voisins.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS, CANIVEAUX ET ACCOTEMENTS

L'arrêté municipal en date du 14/11/2011 fait appel au civisme des Cléguerois afin que chacun les maintienne en bon état de propreté sur toute la largeur au droit de leur façade, que ce soit en lotissements, en villages et hameaux. Il est à noter l'investissement des Cléguerois qui sont de plus en plus nombreux à effectuer cette démarche.

Le nettoyage sous-entend le balayage (le cas échéant), le désherbage et le démoussage, sachant que le recours aux produits phytosanitaires est interdit.



Plantations (distances légales à respecter) (Article 671 du Code civil)

La distance à respecter se mesure du milieu de la plantation jusqu'à la limite séparative de la propriété.

La hauteur des plantations se mesure à partir du niveau du sol jusqu'au sommet de la plantation.

La distance entre la limite de propriété et les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur doit être d'au moins deux mètres.

La distance entre la limite de propriété et les plantations de moins de 2 mètres de hauteur doit être d'au moins 50 centimètres.



ELECTIONS

Inscriptions sur les listes électorales avant le 31/12/2014.
Personnes concernées : nouveaux arrivants, personnes non encore inscrites sur les listes électorales.

Se munir d'une pièce d'identité à jour et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les personnes déjà inscrites sur les listes électorales de Cléguer et qui ont changé d'adresse sur la Commune depuis le 1^{er} janvier 2012 doivent venir en Mairie, munies des pièces indiquées ci-dessus pour la prise en compte du changement de domicile.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est rappelé à tous les Cléguerois(es) atteignant l'âge de 16 ans qu'ils ont l'obligation de se faire recenser auprès de la Mairie entre leur date d'anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Les pièces à présenter sont les suivantes :

- Carte d'identité ou passeport,
- Livret de famille.

Une attestation leur sera alors remise. Elle sera indispensable pour l'inscription à des concours et examens, au permis de conduire.



RESEAU PARENTALITE 56

Le Réseau Parentalité 56 organise sa prochaine Journée Départementale le lundi 15 septembre 2014 au Palais des Congrès de Lorient

Sur le thème :

«Les relations familiales à l'épreuve du quotidien : Se parler pour se dire et se comprendre»

avec Isabelle Filliozat, Psychologue, conférencière.



RÉGLEMENTATION BRUIT

Les travaux sonores de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers ne peuvent être effectués que :



Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Le samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et jours fériés	de 10h à 12h

FETE DU 13 JUILLET 2014

Après le succès inoubliable de la 1^{ère} édition, les associations de Cléguer ont décidé de réitérer l'aventure en organisant à nouveau la Fête Nationale.

2013 nous a offert un 13 juillet chaud et convivial, nous avons commandé le même cette année!

Le thème de cette année : Soirée DISCO !

Les chanteurs de karaoké retrouveront le plaisir du chant sur scène.

Les animaux de la ferme et la structure gonflable seront à nouveau présents pour les enfants.

Les jeux bretons pourront être testés en famille.

Pour le barbecue géant, les tickets seront à prendre sur place.

Le tout sera agrémenté du traditionnel feu d'artifice vers 23h qui ouvrira le bal populaire.

A noter : toutes les activités de la soirée sont gratuites et ouvertes à tous... de Cléguer ou d'ailleurs !!!

Les festivités commenceront dès 18 heures sur la Place du 14 juillet (derrière la salle polyvalente) et le repas débutera vers 19h/19h30.



Mairie et CCAS

19, rue Félix-Le Gleut
Tél. 02.97.80.18.88 - Fax : 02.97.32.58.24
E-mail Mairie : mairie@cleguer.fr
E-mail CCAS : ccas@cleguer.fr
Ouverture du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30
Permanence état-civil Mairie le samedi de 9 h à 12 h

Permanences en Mairie

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Cherbal
Le lundi matin uniquement sur rendez-vous
en téléphonant au 02.97.81.05.40

MISSION LOCALE

(prendre contact avec la Mairie pour rendez-vous)

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Drevo
Le 1^{er} mardi du mois, de 14h à 17h
(prendre contact avec la Mairie pour rendez-vous)

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Un vendredi sur deux : 13 h 30 - 17 h
Tél. 02.97.80.50.14

Médiathèque

2, Square Louis-Le Couriaud - Tél. 02.97.32.64.67
e-mail : mediatheque@cleguer.fr

Horaires

Mardi : 13 h 30 - 17 h, Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Jeudi : 13 h 30 - 17 h, Vendredi 16 h - 18 h
Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 16 h

Sports Loisirs Jeunesse

Accueil de loisirs

Rue Saint-Gérand (étage Garderie municipale)
Répondeur/Fax : 02.97.32.66.50
e-mail : jeunesse.assos-sports-loisirs@orange.fr

Garderie Restaurant scolaire

Rue Saint-Gérand
Tél. 02.97.50.66.38
Horaires garderie : 7 h 30 - 9 h et 17 h 30 - 19 h

Déchetterie

Route de Caudan - Tél. 02.97.32.41.83
Ouvert les lundi, mercredi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
le samedi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h

Santé

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Guy Tscheiller
Place du 19 mars 1962 - Tél. 02.97.32.62.43

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Thierry Moysan
11, rue du Doued - Tél. 02.97.32.52.12

DENTISTE

Yves Le Martelot
1, place du Puits - Tél. 02.97.32.55.76

CABINET D'INFIRMIÈRES

1, rue des Etangs
Tél. cabinet : 02.97.32.62.29

PHARMACIE

Pascale Sehier
21, rue Félix-Le Gleut - Tél. 02.97.32.63.48

La Poste

2, rue Félix-Le Gleut - Tél. 02.97.32.68.05
Ouvert du lundi au vendredi :
9 h - 12 h et 14 h 30 - 16 h, le samedi : 9 h - 12 h.

Taxis

Mam' Taxi : Tél. 06.07.16.17.00
Taxi Péron : Tél. 02.97.32.63.06 ou 06.68.06.42.08



NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18 ou 02.97.33.35.11
SAMU : 15
Police : 17
Gendarmerie de Pont-Scorff :
Route de Lorient
Tél. 17 ou 02.97.32.61.17
N° d'appel européen : 112
(équivalent 18 ou 15)
Urgences sourds et malentendants : 114
Urgences sans abris : 115
Enfance maltraitée : 119
Violences conjugales : 3919

Service d'accueil d'urgence :
02.97.64.45.77
SOS Médecins : 02.97.21.42.42
Pharmacie de garde : 3237
Médecin de garde : 02.97.68.42.42
Centre anti-poison : 02.99.59.22.22
Hôpital du Scorff :
- standard : 02.97.06.90.90
- gynécologie : 02.97.06.97.97
Aide aux victimes : 08.842.846.37

